Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20260211-D2026_08-DE

Département des
COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LANNEBERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 FEVRIER 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11
En exercice : 10 — Date de la convocation : 06 février 2026
Qui ont pris part à la délibération : 08 — Date d'affichage : 06 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le 11 février, à dix-huit heures trente, le conseil municipal de LANNEBERT, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GEFFROY Jean-Michel, Maire.

Présents : MM GEFFROY Jean-Michel, AUSTRUY Christian, FAVEREAU Roger, ROPERS Philippe, TRAVIGNET Jean-François, BERGERAT Michel
Mmes LE DUC Maude, TALLEC Jeanne
Absents excusés : Mmes LE CALVEZ Laëtitia, BUAN Kenza
Procuration :
Secrétaire de séance : Mme LE DUC Maude

D2026/08 : PREVOYANCE

En janvier 2022, la commune a voté la délibération initiale « D2022/01 PREVOYANCE » fixant la participation de la commune à hauteur de 5.40 brut par agent. En avril 2022, le décret n°2022-581 a stipulé que la collectivité devait participer à hauteur de minimum 20% du montant de référence de 35€, soit 7€ brut.

Il s'agit donc de modifier la délibération initiale « D2022/01 PREVOYANCE » fixant la participation de la commune à hauteur de 5.40 brut par agent en augmentant le montant de la participation de la commune à hauteur de 7€ brut.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de participer à hauteur de 7€ brut

INSCRIT les crédits au budget principal

DONNE toutes délégations utiles à M le Maire pour signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Délibération rendue
Exécutoire par transmission
A la Préfecture le :
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY

MAIRIE DE LANNEBERT (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance :
Maude LE DUC

Fait et délibéré à LANNEBERT
les, jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY

MAIRIE DE LANNEBERT (Côtes d'Armor)

La secrétaire de séance :
Maude LE DUC